

Paris, le 10 février 2025

Sommet de l'IA : La Macif fait le choix d'une intelligence artificielle, éthique et responsable à travers un Manifeste

L'intelligence artificielle transforme profondément notre société, la quête d'innovation s'intensifie, souvent sous l'impulsion des géants du numérique, parfois au détriment des considérations éthiques, sociales et environnementales. Dans ce contexte de mutations majeures et à l'ouverture du Sommet international de l'IA organisé à Paris les 10 et 11 février 2025, la Macif prend position en faveur d'une IA responsable et engagée en publiant son "Manifeste".

Avec la publication de son "Manifeste pour une utilisation Éthique de l'Intelligence Artificielle", elle devient l'une des premières entreprises à structurer son engagement sous cette forme, affirmant ainsi son rôle de précurseur dans la construction d'une IA au service du bien commun. Fidèle à ses valeurs mutualistes, la Macif prône une approche où l'innovation technologique ne se fait pas au détriment de l'humain, mais au contraire, renforce solidarité et équité.

Un engagement fort dans un contexte concurrentiel où l'enjeu humain n'est pas toujours central

À l'heure où l'intelligence artificielle transforme profondément nos sociétés, soulevant des questions éthiques majeures, l'Europe franchit un cap avec l'adoption de sa première régulation sur le sujet. Face à ces enjeux, la Macif affirme sa volonté d'être un acteur engagé et responsable en publiant son Manifeste pour une Intelligence Artificielle Éthique. Plus qu'une déclaration d'intention, ce texte est le fruit de deux ans de réflexion collective ainsi que des expérimentations concrètes en interne, impliquant des représentants de sociétaires et des experts, avec un objectif clair : inscrire l'IA dans un cadre de confiance, aligné avec les valeurs mutualistes de solidarité et d'équité.

"L'intelligence artificielle par ses capacités représente une révolution sociétale, industrielle et humaine comme l'histoire en a peu connue. Elle porte en elle-même et pour les entreprises une responsabilité particulière .

A la Macif, nous considérons que l'IA doit être projetée et pensée au service d'une efficacité sociale , relationnelle et éthique . C'est cette vision que nous défendons et intégrons dans nos décisions stratégiques, dans un modèle à la fois humaniste et

performant au cœur de nos engagements et au service de nos sociétaires."

Jean-Philippe Dogneton, Directeur Général de la Macif

Pourquoi un Manifeste ?

L'utilisation raisonnée de l'Intelligence Artificielle peut constituer un levier pour l'atteinte des objectifs du plan stratégique de la Macif et contribuer à son excellence sociétale et économique. Au-delà des objectifs et des contraintes opérationnelles, il convient d'en **encadrer l'usage afin qu'il soit conforme à ses valeurs mutualistes, notamment en promouvant la solidarité et l'équité**. Le manifeste Macif pour l'utilisation éthique de l'IA contribue à positionner la Macif comme un acteur proactif et engagé pour le bien commun.

Le manifeste a été préféré à une simple charte car il ne se limite pas à une énumération de principes généraux. Il incarne une réflexion approfondie sur la posture de la Macif face à l'intelligence artificielle et expose un cadre de questionnement et d'évaluation structurant et évolutif.

Déjà intégrée dans plusieurs services de la Macif, comme son assistant en ligne ou son serveur vocal interactif, l'intelligence artificielle doit être un levier de progrès, et non une source d'inégalités ou de dérives. C'est pourquoi la Macif choisit d'aller plus loin en structurant son engagement autour de principes clairs, évolutifs et transparents.

Le manifeste a été rédigé en suivant les principes directeurs suivants :

Responsabilisation et réflexion constante :

- Implication forte des techniciens dans une approche rigoureuse et éthique
- Questionnement systématique sur la pertinence de l'IA pour chaque cas d'usage
- Une vision transversale et complémentaire

Croisement des analyses techniques et politiques portées par les représentants des sociétaires :

Pilotage et gouvernance dédiés sous le contrôle du Conseil d'administration :

- Suivi permanent et exhaustif des projets IA au sein de la Macif et ses entités
- Rôles définis pour le GT-IA, groupe de travail opérationnel interne, la Commission Gouvernance mixte du Numérique, le Comité de direction et le Conseil d'Administration

Un engagement aligné sur les valeurs mutualistes :

- Inclusion, solidarité, et lutte contre les discriminations au cœur des usages IA
- Une gouvernance évolutive pour anticiper les transformations futures.

Trois grands principes éthiques au cœur du manifeste

Le Manifeste Macif pour une utilisation éthique de l'Intelligence Artificielle s'articule autour de trois principes fondamentaux : **un impact sociétal positif**, en garantissant une IA juste et équitable, dénuée de biais et de discriminations ; **un engagement environnemental**, avec une approche frugale visant à limiter l'empreinte écologique des systèmes d'IA ; et un **impact social** maîtrisé, en veillant à l'intégration responsable de ces technologies dans les métiers et la relation humaine.

"A la Macif, en tant qu'acteur mutualiste, nous avons une conviction : le progrès doit bénéficier à tous, sans laisser personne au bord du chemin. Face à l'essor de l'IA, notre responsabilité est de nous assurer que cette technologie soit un levier d'inclusion et non un facteur de rupture. Avec ce manifeste, la Macif fait le choix d'un cadre clair et évolutif, aligné avec ses valeurs mutualistes et ouvert aux évolutions technologiques et sociétales. Il s'inscrit dans une démarche de transparence et de responsabilité, visant à construire une intelligence artificielle au service du bien commun."

Jean-Louis Grosse-Delasalle, Président de la Macif

À travers ce manifeste, la Macif invite l'ensemble des acteurs économiques et institutionnels à rejoindre cette dynamique et à construire ensemble un cadre de confiance pour l'intelligence artificielle de demain.

Manifeste complet en PJ

Et pour en savoir plus sur les expérimentations menées et échanger plus largement sur le sujet, nos porte-paroles se tiennent à votre disposition.

A propos de la Macif • Assureur mutualiste, la Macif protège au quotidien ses 5,8 millions de sociétaires et clients avec des offres et services simples et utiles en assurances dommages, santé-prévoyance et finance-épargne. La Macif a réalisé un chiffre d'affaires de près de 6,7 milliards d'euros en 2023. Gérant plus de 18 millions de contrats, elle compte près de 11 000 salariés qui exercent tous en France au sein d'un réseau de plus de 450 points d'accueil physiques et téléphoniques. La Macif a été réélue marque préférée des Français dans la catégorie Compagnies d'assurance en 2024.

Macif, une marque Aéma Groupe • Aéma Groupe est le groupe mutualiste de protection né du rapprochement entre AÉSIO mutuelle et Macif. Avec l'acquisition d'Abeille Assurances en 2021 suivie de la création d'Ofi Invest en 2022, Aéma Groupe est désormais le quatrième acteur de l'assurance en France et réalise un chiffre d'affaires de 16 milliards d'euros en 2023. Ses plus de 20 000 collaborateurs et 1 800 délégués œuvrent au quotidien pour accompagner et protéger plus de 11 millions d'assurés. Multimarques, multi réseaux et multimétiers, Aéma Groupe couvre l'ensemble des besoins de protection (assurance dommages, santé-prévoyance, épargne-retraite et gestion d'actifs). Mutualiste dans l'âme, activiste par conviction, Aéma Groupe veut apporter des réponses éclairées, constructives et humaines face aux grands enjeux de protection liés aux transitions actuelles. En poursuivant la construction d'un acteur mutualiste de premier plan, il crée un modèle inédit, hybride et ouvert capable d'apporter des solutions plus justes, plus adaptées au monde d'aujourd'hui et de demain.

Contacts presse :

Joanne Benhaim • 06 62 65 11 66 - jbenhaim@macif.fr

Marina Ducros • 06 13 55 57 98 - mducros@macif.fr
